

délibération :
D_2019_3_6

L'an deux mille dix neuf , le vendredi 08 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du : 01 Février 2019

Présents : 19

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 19

**Objet : Campagne de
stérilisation des chats errants
2019 - Acompte fondation 30
millions d'amis**

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame TAMAGNA Véronique, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Madame GROLLEAU Rachel

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, lors de sa séance du 14 décembre 2018, la commune de Mouthiers-Sur-Boëme a délibéré favorablement pour l'établissement d'une nouvelle convention annuelle relative à la campagne de stérilisation des chats errants en 2019.

Selon les termes de ladite convention, la commune s'est engagée à verser à la Fondation 30 Millions d'Amis une participation, sous forme d'acompte et à hauteur de 50 %, aux frais de stérilisations et de tatouages (en fonction du nombre de chats recensés dans le questionnaire : 20) afin que cette dernière puisse régler directement le(s) vétérinaire(s) choisi(s) par la commune de Mouthiers-Sur-Boëme sur présentation des factures du(des) praticien(s).

La campagne de stérilisation des chats errants s'est déroulée sur le territoire communal du 18 au 24 février 2019.

Vu la délibération D_2018_11_13 du 14 décembre 2018 approuvant la convention relative aux campagnes de stérilisation des chats errants avec la Fondation 30 Millions d'Amis ;

Vu la convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis.

Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents:

- **DECIDE** de procéder à une ouverture de crédits de 1 400 € avec un premier versement d'un montant de 700 € en faveur de la Fondation « 30 millions d'amis » ;
- **PRECISE** que cette dépense sera inscrite lors du vote du budget 2019 à l'article 6574 ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 08/03/2019, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **14 MARS 2019**

Le Maire
Michel CARTERET.

